



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

11 Laurier St./11, rue Laurier

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**

Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Shared Systems Division (XL)/Division des systèmes  
partagés (XL)

Terrasses de la Chaudière

4th Floor, 10 Wellington Street

4th étage, 10, rue Wellington

Gatineau

Québec

K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> NICEMS National Integrated Compliance and Enforcement Management Solution (NICEMS)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> HT372-192532/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 006
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> HT372-192532	<b>Date</b> 2021-02-24
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$XL-135-38567	
<b>File No. - N° de dossier</b> 135xl.HT372-192532	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2021-03-31</b> Heure Normale de l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Higgins, Conner	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 135xl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (873) 354-7158 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-2675
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## SC – Questions de l'industrie – SNGICAL

- Dans un addenda précédent, Santé Canada avait dirigé les promoteurs vers des fournisseurs et plateformes de services infonuagiques disponibles sur le site [cloud-broker.canada.ca](http://cloud-broker.canada.ca). Pour cette DP, est-ce que Santé Canada passera directement les contrats de licences SaaS ou de nuage nécessaires avec les fournisseurs pré-approuvés sur le site [cloud-broker.canada.ca](http://cloud-broker.canada.ca)?

Les solutions hébergées chez un fournisseur de services infonuagiques protégé B pré-approuvé par SPC (voir le lien : [cloud-broker.canada.ca](http://cloud-broker.canada.ca)) sont demandées. La solution hébergée ne sera pas gérée par le Canada, ni dans l'environnement infonuagique protégé B du Canada. La solution sera gérée par le fournisseur de solutions et doit répondre aux critères de protection de la désignation de sécurité B du Canada qui sera fournie dans la section 7.34 (Sécurité des données) et l'annexe C (Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité) de la DP.

Conformément à la section 3.2 de l'annexe A (Énoncé des travaux), la solution doit fournir des licences d'utilisation perpétuelles au Canada.

- À la page 11 de 22, la DP (modification 002 du 2020-11-12) indique « Spécifications générales (Max 115 points) ». Toutefois, aux pages 11 et 12, la DP cite les résultats individuels des spécifications générales (PRC-4 à PRC-12), qui totalisent un maximum de 125 points.  
La Couronne pourrait-elle revoir et clarifier le résultat de cette section?

Le total correct de points pour PRC-4 à PRC-12 est de 125 points et non 115 points.

- Les modifications 004 (datée du 2020-12-04) et 005 (datée du 2021-01-12) sont toutes les deux intitulées « Appendix A to Annex A - Capability and Usability Assessment ». La Couronne peut-elle confirmer que la modification 005 remplace la modification 004?

La modification 005 prévoit des mises à jour du document CUA affiché dans la modification 004.

- À la page 3, la DP (modification 005 du 2021-01-12) indique que pour la partie 1 – Compliance and Enforcement (C&E) Activity, le résultat maximum est de 775 points. Toutefois, lorsque la DP cite les résultats individuels des scénarios 3-13 (pages 12-51), le résultat total maximum est de 940 points.

Le total de points correct pour « Compliance and Enforcement (C&E) Activity » (page 2) est de 930 points et non de 775 points.

- À la page 38, la DP (modification 005 datée du 2021-01-12) indique que pour le scénario 9A – C&E Activity - Industry Report Section 11 - Create a New Activity for a Submitted Industry Report, le résultat maximum est de 155 points. Toutefois, la DP cite des résultats individuels pour les indicateurs 1 à 14 (pages 32 à 38) qui totalisent 150 points. De même, à la page 43, la DP indique que pour le scénario 9B – C&E Activity - Industry Report Section 13 - Create a New Activity for a Submitted Industry Report, le résultat maximum est de 160 points. Toutefois, la DP cite des résultats individuels pour les indicateurs 1 à 15 (pages 38 à 38) qui totalisent 155 points.  
La Couronne pourrait-elle revoir et clarifier les résultats de ces sections?

Le total correct de points pour le scénario 9A est de 150 points et non 155 points.

Le total correct de points pour le scénario 9B est de 155 points et non de 160 points.